

Tiré de « Economat Info » du diocèse de Bourges du 26 mars 2020 N° 183

Sur un plan matériel, l'absence de célébrations se traduit par un arrêt brutal des ressources issues des quêtes dominicales, des baptêmes, des mariages ou des funérailles. Pour faire face à cette diminution drastique des collectes alors que les charges restent les mêmes, deux services ont été mis en place :

- une plate-forme nationale d'offrande de quête en ligne
- l'application La Quête pour le diocèse.

Une solution par internet : la plate-forme nationale d'offrande de quête en ligne est disponible dès aujourd'hui. Il est proposé aux catholiques de participer à ce geste liturgique qu'est la quête en versant leur offrande lors de chaque célébration à partir du lien suivant :

www.quete.catholique.fr

Les montants versés sur cette plateforme nationale seront intégralement reversés aux diocèses à l'issue de la crise sanitaire, qui, eux-mêmes, les reverseront aux paroisses.

Rapide et sécurisée, la plate-forme permet de régler par carte bancaire le montant de son choix. Le don est anonyme (seule l'adresse mail est demandée, et dans le seul but d'accuser réception de l'offrande). Aucun reçu fiscal ne sera délivré, afin de maintenir la dimension "gratuite" associée au don à la quête.

Une solution avec les smartphones : l'application La Quête sera fonctionnelle dès début avril pour notre diocèse.

L'application La Quête, dont nous vous avons annoncée l'installation prochaine dans un précédent Economat-info, sera fonctionnelle dans une forme simplifiée dès début avril pour notre diocèse. (Notre prestataire doit faire face à un afflux considérable de demandes ces jours-ci, mais ce calendrier devrait pouvoir être tenu).

Cette application permet à tout paroissien de donner à distance, chaque dimanche ou plus régulièrement, le montant qu'il aurait donné lors de la quête.

L'application La Quête est disponible sur Iphone et Android.

Après l'avoir téléchargée, vous devez créer un compte, sélectionner votre paroisse et renseigner les coordonnées de votre carte bancaire. Vous pouvez ensuite donner, à chaque fois que vous le souhaitez, le montant de votre choix.

A ce stade, afin que l'application soit disponible le plus rapidement possible dans toutes les paroisses de notre diocèse, l'application a été paramétrée de telle sorte que l'ensemble des dons parvienne sur le compte de l'Association diocésaine de Bourges.

L'éconamat se chargera, dans un deuxième temps, de rétrocéder aux différentes paroisses le montant des dons qui aura été affecté à chaque paroisse.

Afin d'assurer la continuité de la collecte, indispensable à la vie de chaque paroisse, nous vous remercions de transmettre ces informations à vos paroissiens et de les encourager à utiliser ces outils.